

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2024

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme CASTEL 1^{ère} Vice-présidente ;
Mme ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente ; Mmes BUTORI, PINATEL ; MM. BROUCARET,
IBARBOURE, KORDIAN, MATON

EXCUSÉS : Mme LASSERRE ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY

POUVOIRS : M. ALDANA-DOUAT à Mme ECHEVERRIA ; M. ETCHEVERRY à
M. CURUTCHARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ECHEVERRIA

O/J N° 6 - CONVENTION CADRE AVEC LE CENTRE HOSPITALIER DE LA COTE BASQUE

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

Nous avons établi une convention cadre pour la période 2021-2024 afin de développer nos liens avec le Centre Hospitalier de la Côte Basque. Cette convention étant arrivée à son terme, il est proposé de la renouveler pour la période 2024-2027.

Cette convention porte sur les orientations suivantes :

1. Offrir des moments musicaux réguliers au Centre Hospitalier au bénéfice des patients, de leurs accompagnants et des soignants, tout en faisant découvrir le Conservatoire et son offre culturelle
2. Programmer un spectacle artistique « Uniconcert » porté par le Conservatoire ou l'Orchestre du Pays Basque dans une salle culturelle du territoire pour accueillir dans les meilleures conditions possibles des personnes malades ou handicapées accompagnées par le CHCB

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Anton CURUTCHARRY



3. Sensibiliser les élèves et usagers du Conservatoire à la nécessité d'aller à la rencontre des publics empêchés à travers un projet imaginé pour le milieu médical
4. Proposer aux élèves du Conservatoire et à leurs familles, des actions de prévention et de sensibilisation sur des thèmes de santé publique, sous l'égide du Pôle Prévention – Santé Publique du CHCB
5. Organiser des ateliers artistiques participatifs entre les élèves, enseignants et personnel administratif et technique du Conservatoire et les patients, soignants et personnel administratif et technique du Centre Hospitalier

Par ces actions, le Conservatoire souhaite aller à la rencontre des publics éloignés de la culture et élargir l'offre du service public à tous les citoyens, notamment les personnes hospitalisées, leurs familles et proches, les personnels de l'établissement de soin.

Chaque année, des conventions de partenariat viendront déterminer les projets communs qui seront effectivement mis en œuvre et les modalités financières correspondantes.

Il est demandé au Conseil d'Administration après en avoir délibéré, d'habiliter Monsieur le Président à signer la convention cadre annexée au présent rapport

DONT ACTE